

GÉNEALOGIE

DE LA

Famille Jeannotte.

Le dessein de M. de Maisonneuve étant de repousser les Iroquois et d'établir solidement la colonie de Villemarie, il ne voulut conduire avec lui que des hommes jeunes, robustes et courageux, tous propres au métier des armes exercés chacun dans quelques professions nécessaires et utiles au nouvel établissement, et tous sincèrement catholiques. Il exigea de plus qu'ils fussent gens de bien et de mœurs irréprochables. L'enrôlement de la recrue de 1653 se fit dans l'Anjou, le Maine mais surtout aux environs de la Flèche.

Marin Jeannotte, dit Lachapelle du nom de la paroisse de la Chapelle-sous-Monthauson, près de Château-Thierry, sur laquelle il était né, s'engagea en 1653 pour faire partie de cette recrue. Cet engagement était pour 5 ans à raison de 150 lbs par an.

La Compagnie de Montréal s'obligeait à les transporter et à les ramener, le terme expiré. Elle les nourrissait, les logeait, leur fournissait les outils nécessaires à l'exercice de leur art ou de leur profession particulière. Elle ne se chargeait pas de les vêtir,